

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

MARCHE 2014/15 :

**MISSION DE CONCEPTION ET
D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ELABORATION
DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye – BP 24
44410 HERBIGNAC

2- Procédure de passation :

Procédure Adaptée (article 28 du C.M.P)

3- Objet de la consultation :

Objet de la consultation :

Mission d'accompagnement par un prestataire extérieur pour l'élaboration du Projet Educatif De Territoire de la Ville d'Herbignac.

- Tranche ferme : De l'analyse de l'existant à la formalisation du Projet Educatif de Territoire
- Tranche conditionnelle 1 : Rédaction du cahier des charges d'appel à projets
- Tranche conditionnelle 2 : Analyse des offres et rédaction de la convention

Type de marché :

Services

4- Délais :

Pour la tranche ferme : 6 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer.

Prévisionnel : prestations à réaliser de janvier à juin 2015

Pour la tranche conditionnelle 1 : 1 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer.

Prévisionnel : septembre 2015

La tranche devra être affermie, au plus tard, fin septembre 2015.

Pour la tranche conditionnelle 2 : 1 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer.

Prévisionnel : novembre/décembre 2015

La tranche devra être affermie, au plus tard, fin novembre 2015.

5- Lieux où l'on peut demander le dossier de consultation :

Commune d'HERBIGNAC

Tél. : 02.40.88.90.01 Fax : 02 40.40.88.89.97

Mail : contact@herbignac.com

Le dossier sera remis gratuitement par mail, sur demande écrite (courrier ou fax ou mail).

Il est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : www.herbignac-marches.com

La seule obligation est l'inscription sur la plateforme Synapse (gratuit)

6- Procédure ouverte

Date limite de réception des offres :

Jeudi 4 décembre 2014 à 12h

Constitution de l'offre :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Pièces administratives :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des Marchés Publics :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics ;
- DC1, DC2, NOTI2, disponibles à l'adresse suivante <http://www.minefi.gouv.fr>, ou équivalents.

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics ; moyens techniques et humains (personnel avec leurs expériences et compétences).

Le candidat produira une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Attestations d'assurances
- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

Offre :

Un projet de marché comprenant les documents ci-après complétés (rédigé pour le DPGF, suivant le CCTP), datés et signés par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat sans aucune modification, **en 1 original et une copie** :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes
- Le Détail de Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F)
- Le cahier des clauses administratives particulières CCAP
- Le cahier des clauses techniques particulières CCTP

La note méthodologique élaborée par le candidat, structurée comme indiqué dans le Règlement de Consultation.

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les offres seront transmises en recommandé avec accusé de réception sous enveloppe avec la mention, en haut et à gauche, «*Procédure adaptée – Marché 2014/15 : Mission d'accompagnement par un prestataire extérieur pour l'élaboration du Projet Educatif De Territoire de la Ville d'Herbignac – NE PAS OUVRIR*», à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
1 avenue de la Monneraye - BP 24
44410 HERBIGNAC

ou remises contre récépissé à l'accueil de la mairie.

Ou déposées sur la plateforme de dématérialisation : www.herbignac-marche.com

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Le maître d'ouvrage procédera à une négociation des offres reçues avant le 4 décembre 2014 à 12h, à partir de la semaine 50. Cette négociation portera sur les modalités de réalisation de l'étude et/ou le prix.

Elle concernera les deux offres arrivées en tête du classement de l'analyse.

7- Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Le candidat doit remplir les conditions d'accès à la commande publique prescrites par l'article 43 du Code des Marchés publics et fournir les **garanties et capacités techniques et financières suffisantes**.

8- Délai de validité des offres

90 jours

9- Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :

Madame GUILLOUX pour les renseignements administratifs et
Mesdames BRIAND et CHAMPION pour les renseignements techniques
Mairie d'Herbignac
1 avenue de la Monneraye
44410 HERBIGNAC
Tel : 02.40.88.90.01 Fax : 04.40.88.89.97

10- Critères de choix :

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Libellé</i>	<i>%</i>
1-Valeur technique (suivant détails du Règlement de Consultation)	60
2-Prix (suivant détails du Règlement de Consultation)	40

11- Date d'envoi à la publication :

Jeudi 13 novembre 2014